

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/01/2025

Référence
2025_04

Objet de la délibération
Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin engager les dépenses pour la construction d'un préau pour les maternelles du lot 1

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	12

Date de la convocation

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Montargis
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025 et le 7 Janvier à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, en sous la présidence de Monsieur GERMAIN Alain, Maire

Présents : M. GERMAIN Alain, maire, M. POINTEAU Gérard, M. CLARISSE Laurent, Mme DAVESNE Sylvie, M BESSE Gérard, Mme CANET Josselyne, Mme DRÉAN Evelyne, Mme LEROY Sandra, M. BARDET Philippe, Mme CERNON Catherine, Mme PARODAT Sandra

Absents excusés : Mme CHAMBON Marion donne procuration à Mme DAVESNE Sylvie, M. DÉGÉ Christophe

Absent : M. MAREST Nicolas

A été nommé secrétaire : M. POINTEAU Gérard

Objet de la délibération Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin engager les dépenses pour la construction d'un préau pour les maternelles du LOT 1

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales

Considérant la demande des enseignants des classes de maternelles, des ATSEM, ainsi que des agents du périscolaire sur la pause méridienne. Afin de pouvoir laisser sortir les enfants de maternelles même en cas de pluie, pour un temps éducatif nécessaire qui permet aux élèves de se délasser et de se divertir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses pour la construction du préau des maternelles du lot 1 pour un montant qui s'élève à 46 629.29 HT soit 55 955.15 TTC

Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions relatives à ce dossier, au titre de la DETR, du Département du Loiret

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 045-214502122-20250715-M2025_04-DE

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/01/2025

Le Maire
Alain GERMAIN

